

## UNE INTERVENTION DANS LA DURÉE

La CGT se préoccupe de vos conditions de travail tout au long de l'année et pas uniquement lors des élections professionnelles.

Nos militants œuvrent dans la continuité depuis de nombreuses années dans le sens d'une meilleure qualité de vie au travail. Et quand il n'a pas été possible de prévenir les risques par négligence de l'employeur, comme c'est le cas avec l'amiante, nous engageons des batailles pour obtenir réparation pour les agents concernés.

Nous exigeons sans relâche de l'administration qu'elle assume sa responsabilité d'employeur, en particulier pour les risques qu'elle fait subir aux personnels. Nous exigeons, aussi, l'accès plein et entier des CHSCT à l'expertise externe, indépendante de l'administration.

Cette force, elle est à vos côtés, dans la durée. Il est donc aussi important que vous nous informiez de vos difficultés, directement auprès des militants CGT ou à l'aide des registres d'hygiène et sécurité, disponibles dans chaque service.

Ensemble, seulement nous pourrons imposer des conditions de travail de bonne qualité. Au-delà des élections professionnelles, c'est ce lien entre la CGT et l'ensemble des agents que nous souhaitons développer.

## CHANGER LA DONNE

La CGT se bâtit, depuis toujours, pour l'obtention de meilleures conditions de travail pour les salariés. Nous poursuivrons donc cette démarche lors du prochain mandat tout en nous donnant les moyens d'en faire plus et mieux. Pour nous permettre de changer le rapport de force, nous vous invitons à voter massivement pour la CGT.

Ces prochaines années, nous aurons à cœur de travailler principalement dans trois directions :

- la réponse aux situations collectives, tout comme aux situations individuelles ;
- l'impulsion d'une démarche revendicative sur le travail et ses conditions d'exercice ;
- l'activité dans les CHSCT.

Notre ambition est également de poursuivre le travail de proximité et d'obtenir des CHSCT locaux au plus près des lieux de travail, afin de porter des revendications en lien étroit avec vous et vos conditions de vie au travail.

Comme ce fut le cas lors des 3 dernières années, les militants CGT travailleront, partout où ce sera possible, dans l'unité syndicale pour que les CHSCT imposent la défense de conditions de vie et de travail optimales pour les agents.



**SANTÉ ET  
VIE AU TRAVAIL,  
POUR OBTENIR  
LE MEILLEUR  
JE VOTE CGT**

FÉDÉRATION DES FINANCES CGT

TÉL : 01 55 82 76 66

Courriel : [finances@cgt.fr](mailto:finances@cgt.fr)

Site : [www.finances.cgt.fr](http://www.finances.cgt.fr)





## SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élections professionnelles de 2014 au Comité technique ministériel seront l'occasion pour les agents des Finances de déterminer quelles organisations syndicales les représenteront. Ce sera notamment le cas pour les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Ceux-ci ont notamment pour mission de :

- contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité ;
- contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux difficultés liées à la maternité ;
- veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières ;
- donner un avis sur tout projet d'aménagement important ou d'introduction de nouvelles technologies ;
- analyser et participer à la prévention des risques professionnels (visites des sites, enquêtes...).

Les CHSCT et les comités techniques sont les principaux lieux où sont discutées les conditions de travail des agents. Mais la CGT ne déconnecte pas ces questions de celles de l'emploi et de moyens. Ce qui nous amène à porter des revendications sur vos conditions de travail partout, auprès de toutes les directions : locales et nationales.

## LE MONDE DU TRAVAIL CHANGE

Ces dernières années, le travail a subi de nombreuses transformations. Partout dans le monde, se sont déployées des organisations de travail imposant des régressions de la qualité de vie des travailleurs. Les agents des Finances n'échappent pas à cette réalité.

Cela se traduit souvent pour eux par l'individualisation des rémunérations et des relations au travail, par la mise en œuvre d'une politique d'évaluation individuelle exacerbant la concurrence entre agents. Cela accentue ces effets pervers en déconnectant l'agent de tout cadre collectif.

Les charges de travail sont intensifiées pour compenser les suppressions massives d'emplois. Les restructurations et les réductions des moyens de fonctionnement se sont enchaînées entraînant pour les personnels des conditions de travail largement dégradées.



## LES RISQUES POUR LA SANTÉ

Les conditions de travail des agents et la pression qui leur est imposée ont des conséquences sur leur santé. L'éradication de la souffrance au travail est l'un de nos objectifs revendicatifs prioritaires. C'est pourquoi, nous intervenons régulièrement auprès des directions et dans les CHSCT mais aussi dans les comités techniques pour réclamer à l'administration de mettre les moyens humains et matériels nécessaires à l'amélioration des conditions de travail. Cette présence institutionnelle n'exclut pas les actions des personnels, bien au contraire.

L'action de la CGT et de ses militants dans le domaine de la santé au travail vise à améliorer les conditions de travail pour prévenir et résorber les risques professionnels au niveau collectif et individuel. Nous exigeons aussi de l'administration la prise en charge et les suivis médicaux adaptés et la réparation intégrale des pathologies et maladies professionnelles causées par les conditions de travail imposées aux agents.

